

**DACP**

**REF : DACP2012039**

**Signataire : ED/ESP**

Séance du Conseil Municipal du 27/09/2012

RAPPORTEUR :      Jean-François MONINO

**OBJET :      Fourniture de consommables informatiques pour les années 2013 à 2015.  
Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**EXPOSE :**

Le marché qui couvre actuellement l'acquisition des consommables informatiques, à savoir les cartouches et toners des systèmes d'impression (imprimantes, fax, photocopieurs) et les consommables informatiques généraux (CD et DVD à graver, clés USB...) arrive à échéance le 31 décembre 2012.

Eu égard au volume des achats à réaliser il y a lieu de lancer, conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics, un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un nouveau marché de fourniture de consommables informatiques pour satisfaire l'ensemble des besoins représentatifs de cette activité pour les années 2013 et 2015.

Ce marché global (ne comportant ni tranche, ni lot) à bons de commande est passé pour une durée allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2013, renouvelable par reconduction expresse deux fois au maximum, par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2015 au plus tard.

Les fournitures, objets du présent marché feront l'objet de bons de commandes, susceptibles de varier dans le cadre des seuils annuels suivants :

- Seuil minimum : 65 000 € HT

- Seuil maximum : 150 000 € HT

Pour information, sur l'année 2011 les dépenses se sont élevées à hauteur de 157 224 € HT.

Pour rappel, la ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le montant minimum annuel de ce dernier.

Le montant maximum annuel au marché ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché relatif à la fourniture de consommables informatiques pour les années 2013 à 2015 et autoriser le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer le marché avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2012039

Signataire : ED/ESP

**OBJET : Fourniture de consommables informatiques pour les années 2013 à 2015. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché actuellement en cours relatif à la fourniture de consommables informatiques arrive à échéance le 31 décembre 2012,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de marché à bons de commande relatif à la fourniture de consommables informatiques pour les années 2013 à 2015 passé sur appel d'offres ouvert. Ce marché est conclu pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2013 et est renouvelable deux fois, par reconduction expresse, par périodes successives d'un an. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2015 au plus tard.

Le marché comporte les seuils annuels suivants :

Seuil minimum : 65 000 € HT

Seuil maximum : 150 000 € HT

**AUTORISE** le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer le marché relatif à la fourniture de consommables informatiques pour les années 2013 à 2015.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/10/2012

Publié le : 04/10/2012

Certifié exécutoire le : 12/10/2012

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué